

REGLEMENT DU CONCOURS PHOTOS

« Vos souvenirs des Arches »

1/ OBJET DU CONCOURS

Permettre aux participants, photographes amateurs majeurs, de s'exprimer au travers d'une photographie représentant au mieux les vacances au Camping les Arches****.

2/ THÈME DES PHOTOS

Les photos auront pour thème « Mon fidèle ami aux Arches 🐾 » et de préférence être composées d'éléments, identifiables du Camping les Arches****.

3/ CATÉGORIES

Le concours comprend une catégorie de participants : catégorie adulte à partir de 18 ans.

4/ DURÉE DU CONCOURS

Le concours est ouvert à compter du 10 octobre 2025 avec une date limite de dépôt des photographies fixée au 15 décembre 2025 à 18h. La remise des prix se fera le 29 janvier 2026.

5/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au concours est gratuite et ouverte à tous à partir de 18 ans. Sont toutefois exclus les membres du jury du concours.

6/ MODALITES DE PARTICIPATION

Chaque participant doit obligatoirement présenter **une** (1) photographie en format numérique JPG, JPEG, PNG. Les photographies doivent être envoyées à campinglesarches@gmail.com en mentionnant la participation au concours « Mon fidèle ami aux Arches 🐾 ».

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les participants bénéficient d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles les concernant. (Cf article 11)

7/ JURY DU CONCOURS ET CRITERES DE SELECTION

Un jury du concours sera constitué pour sélectionner les photographies. Il sera composé de Patrick Gaschet et Marleen Scholten, gérant le camping ainsi que de Sabrina Marchi, adjointe de direction et enfin Claire Griffin chargée de communication. Le jury aura pour mission de sélectionner les photographies des candidats présentées de façon anonyme.

A ce titre, **aucun signe distinctif ou filigrane ne doit être apposé sur les photos**. Les critères de sélection seront le respect du thème, la qualité artistique, l'originalité. Le jury se réserve le droit d'exclure toute photo qui ne respecterait pas le thème du concours, le règlement du concours, ou encore qu'il juge inappropriée.

La publication des photos sera faite au plus tard le 15 décembre 2025 à 18h, sur la page Facebook <https://www.facebook.com/camping.arches07>.

8/ PRIX ET RÉCOMPENSES

Les photos participantes seront exposées sur le *Mur des Souvenirs* du **Camping Les Arches******. Les trois (3) clichés ayant obtenu le plus grand nombre de réactions sur la publication Facebook du concours (toutes réactions confondues ) seront désignés gagnants.

Chaque lauréat recevra un **cadeau surprise** offert par le camping. Les lots seront remis sur place si les gagnants sont présents, ou envoyés par courrier s'ils ne séjournent pas au camping.

Les récompenses ne sont ni échangeables, ni remboursables.

9/ RESPONSABILITÉS ET DROITS PHOTOGRAPHIQUES

La participation au concours entraîne expressément pour les candidats la cession des droits d'auteur de leur cliché au bénéfice du Camping les Arches**** pour une durée illimitée à compter de la proclamation des résultats. La cession des droits d'auteur par le photographe induit notamment le droit de reproduction et d'utilisation. Le Camping les Arches**** se réserve la possibilité de divulguer l'identité du photographe (prénom et nom) ou son pseudonyme, selon son souhait, qui pourra être mentionné sur le site internet, dans une exposition, dans la presse locale ou tout autre support de communication. Les participants au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image et avoir obtenu l'autorisation des personnes identifiées ou des propriétaires des lieux privés reconnaissables sur la photo présentée. Ils sont les seuls responsables de tous les droits relatifs aux images qu'ils présentent. Les participants garantissent, en outre, que les clichés ne portent pas atteinte à la vie privée et au droit à l'image des personnes et des lieux privés photographiés. Le réseau social, quel qu'il soit, n'est pas responsable du concours, il ne gère pas ni ne parraine le concours.

Le Camping les Arches**** décline toute responsabilité concernant les réclamations et/ou des plaintes de personnes qui figureraient sur les photos ou images envoyées. Le Camping les Arches**** se réserve le droit, à tout moment, d'interrompre, de supprimer, de différer ou de reporter le concours et/ou d'en modifier ses modalités après information des participants si les circonstances l'exigent. Le règlement sera actualisé et mis à jour au besoin.

10/ ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le présent règlement est accessible dans sa totalité sur le site <https://www.camping-les-arches.com/>. La participation au concours vaut acceptation du présent règlement par les concurrents. Tout manquement au présent règlement entraîne la disqualification du candidat.

11/ INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés ». Les participants sont informés que les données nominatives les concernant, enregistrées dans le cadre de ce concours sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Tous les participants au concours disposent en application de l'article 27 de cette loi d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. Tout joueur ayant déposé ses coordonnées peut à tout moment extraire son nom du fichier sur demande écrite. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à info@camping-les-arches.com.

12/ INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour tout complément d'information, merci de contacter : le Camping les Arches au 04 75 36 75 19 (Lundi au vendredi de 9h à 17h) Ou Par voie de mail : info@camping-les-arches.com

Règlement du concours photo 2025-26



AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Téléphone : Mail :

Autorise **Le camping les Arches****** ; à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif mes photographies ou mes vidéos, réalisées lors de mon séjour au camping les Arches, sans limitation de durée.

Les photographies et vidéos susmentionnées sont susceptibles d'être reproduites sur les supports suivants :

- Sur Facebook : facebook.com/camping.arches07
- Sur Instagram : [campinglesarches](https://www.instagram.com/campinglesarches)
- Sur notre site internet : <https://www.camping-les-arches.com/>
- Flyer et Brochure diffusés par le camping les Arches

EN CAS DE DÉSACCORD SUR L'UNE DES DIFFUSIONS PRÉCÉDENTES, RAYEZ LE SUPPORT REFUSÉ

Je peux exercer mes droits de révocation ou de retrait en prenant directement contact avec la chargée de communication du Camping les Arches**** par mail à campinglesarches@gmail.com

Date et signature